

## FICHE DE POSTE

### Bergère ou Berger du parc des Coteaux

#### Organisme recruteur :

Le Groupement d'Intérêt Public « Grand Projet des villes Rive Droite » réunissant Bassens, Cenon, Lormont, Floirac (71 000 habitants) et Bordeaux Métropole a pour mission principale le pilotage, la coordination et l'animation du projet de territoire. Plus d'information, [sur le site](#).

#### Contexte :

Créé en 2003, [le parc des Coteaux est un espace naturel métropolitain](#) couvrant 240 hectares d'espaces publics, dont 114 hectares ont le statut d'espace naturel sensible (ENS). Ce patrimoine paysager regroupe dix parcs publics. En 2017, un plan de gestion intercommunal du parc a été réalisé. Cette étude a été menée dans le cadre d'un dispositif coopératif intercommunal nommé le [parcLAB – le laboratoire du parc des Coteaux](#). Ce dispositif est animé par un collectif d'élus, de responsables de services environnements et de jardiniers des villes, accompagné par le « Grand Projet des villes Rive Droite ».

Le projet est soutenu par les quatre villes, Bordeaux Métropole, le Département de la Gironde, la Région Nouvelle Aquitaine, le Conservatoire des races d'Aquitaine et le Conservatoire Botanique National Sud-Atlantique.

#### Objectif :

La bergère, ou le berger, sera en charge de la gestion écologique des prairies et des sous-bois via la conduite d'un pâturage itinérant dans le parc des Coteaux. 60 hectares de prairies ont été identifiés, dont une partie correspond à des prairies calcicoles spécifiques aux coteaux du parc. Un troupeau d'environ 80 animaux (majoritairement ovins et quelques caprins) de races rustiques est envisagé, mais cela reste à préciser en fonction de l'expérience de la bergère ou du berger et des modalités de gestion des espaces naturels du parc des Coteaux. Le pâturage est défini sur deux temporalités : de mai à octobre (6 mois), le troupeau sera en itinérance dans les parcs ; d'octobre à avril (6 mois), le troupeau sera stationné à la « base de vie » pendant la période hivernale.

La bergère, ou le berger, aura pour missions :

- La gestion pastorale écologique des espaces naturels sensibles
  - Définition, organisation et suivi du pâturage en lien avec les membres du parcLAB, le [conservatoire des races d'Aquitaine](#) et le [conservatoire botanique national Sud-Atlantique](#).
  - Assurer le suivi zootechnique et la réalisation des soins vétérinaires courants y compris toutes les actions de renouvellement du cheptel (agnelage, etc)
  - Organiser le déplacement du cheptel dans les parcs ainsi que dans les secteurs urbains lien les parcs entre eux
  - Assurer la maintenance des clôtures et des autres outils liés au pâturage (bâtiment de stockage, bétailière, etc)
  - Participer ponctuellement aux travaux de gestion des arbres et des arbustes (tailles, coupes, broyage) en lien avec les jardiniers des villes
  - Organiser, protéger et assurer l'alimentation du troupeau
- De participer à la valorisation des espaces naturels sensibles
  - Assurer la communication du projet sur le terrain
  - Participer à l'accueil du public et ponctuellement aux animations nature auprès des écoles
  - Informer et sensibiliser les usagers des parcs
  - Coopérer avec les membres du parcLAB ainsi qu'avec d'autres services municipaux (culture, jeunesse, enfance, etc)

### Le profil

Nous recherchons une personne autonome, prête à s'impliquer dans le développement de ce projet à fort potentiel. Après deux années d'expérimentation de ce projet (2019-2020), il s'agit de le développer et de le pérenniser dans le temps. Pour cela, nous recherchons une personne possédant :

- Une expérience dans la conduite d'un pâturage itinérant
  - Il s'agit de connaître le comportement de l'animal, de savoir établir un diagnostic (parasitisme, maladies, etc) et de traiter les premières urgences. De s'adapter au milieu urbain spécifique caractérisé par la présence d'usagers. De savoir évaluer le potentiel fourrager d'une prairie ou d'un sous-bois. D'être en capacité d'identifier le potentiel écologique (faune, flore) d'un espace.
- Une expérience dans l'accueil et la sensibilisation du public ou une réelle envie de développer cette compétence
- Le permis B

### Aptitudes :

Autonomie, esprit d'initiative, sens de l'observation, adaptation, qualités relationnelles, capacité d'écoute.

### Conditions d'exercice :

Poste à temps complet (35 h annualisé) à pourvoir **en janvier 2019**.  
CDD de droit public d'une durée de 24 mois. Rémunération selon profil.

Le poste est basé à Cenon. Un soutien dans la recherche d'un logement est envisagé  
Le travail les week-ends, les jours fériés et de nuit doit être pris en compte.

La bergère, ou le berger, du parc des Coteaux trouvera appui auprès de Benjamin Chambelland, animateur du parcLAB, et des quatre villes.

Une visite dans le parc des Coteaux aura lieu le mercredi 07 novembre à 14h. Le lieu de RDV est devant le « Rocher de Palmer » rue Aristide Briand.

Merci d'envoyer lettre de motivation et CV par courrier à l'attention de Madame la Directrice - GIP GPV RIVE DROITE –Bât B0 – Résidence Beausite – Rue Marcel Paul- 33 150 CENON et/ou par mail : [contact@surlarivedroite.fr](mailto:contact@surlarivedroite.fr).

Date limite de dépôt des candidatures : **21 novembre 2018**

Auditions des candidat.e.s préselectionné.e.s entre le 26 et le 30 novembre 2018